



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Douzième session

Incheon (République de Corée), 5-11 avril 2017

État d'avancement de l'enregistrement du symbole visé dans la NIMP 15

Point 10.5 de l'ordre du jour

Document élaboré par le Secrétariat de la CIPV

I. Historique

1. À sa huitième session (2013), la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) a approuvé la stratégie proposée par le Bureau de la CMP pour faire avancer la question de l'enregistrement du symbole visé dans la NIMP 15¹. À sa neuvième session (2014), la CMP a encouragé les parties contractantes à œuvrer activement à l'enregistrement du symbole visé dans la NIMP 15, y compris au renouvellement de l'enregistrement dans les pays où son échéance était proche. Par ailleurs, la CMP a encouragé les Parties contractantes à rembourser au Secrétariat de la CIPV les frais afférents aux renouvellements des enregistrements effectués en 2013. À sa onzième session (2016), la CMP a également encouragé les Parties contractantes à continuer d'appuyer le processus d'enregistrement du symbole visé dans la NIMP 15, y compris le renouvellement des enregistrements dont l'échéance était proche, et à rembourser aussi rapidement que possible les frais d'enregistrement et de renouvellement au Secrétariat de la CIPV.

¹ Voir l'appendice 5 du rapport de la huitième session de la CMP.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

II. Progrès accomplis et état d'avancement actuel²

2. Comme il a été indiqué lors de la neuvième session de la CMP (2014), le processus de renouvellement de l'enregistrement a été mené à bien dans tous les pays où l'enregistrement arrivait à échéance en 2013, de sorte que la prochaine échéance sera en 2023.

3. En 2014, 17 pays ont été désignés comme appartenant à la «première série» d'enregistrement, sur la base d'un certain nombre de critères retenus pour l'établissement des priorités, y compris des indicateurs juridiques et commerciaux et l'engagement pris par les pays concernés de rembourser les frais d'enregistrement. Le budget établi à cet effet s'élevait au total à 65 000 USD.

4. En 2015, le Secrétariat a recensé 15 pays appartenant à la «deuxième série», sur les mêmes critères de priorité que précédemment. L'enveloppe totale allouée à cet effet était de 40 000 USD. Le Secrétariat de la CIPV travaille en étroite collaboration avec le Bureau juridique de la FAO afin de suivre les activités des cabinets spécialisés qui procèdent aux demandes d'enregistrement.

5. En 2016, le Secrétariat de la CIPV a procédé à de nouveaux enregistrements pour 17 pays, qui sont désignés comme appartenant à la «troisième série» dans le tableau joint au présent document (pièce jointe 1). Les pays ont été sélectionnés sur la base des critères de priorité habituels. Le budget établi à cet effet s'élevait au total à 45 000 USD.

6. En 2016, l'enregistrement arrivait à échéance au Bélarus et aux États-Unis d'Amérique. L'enregistrement a été renouvelé et sera valable jusqu'en 2026.

7. Depuis 2013, les autres éléments à signaler sont:

- La lettre aux ministres. En vue de sensibiliser à l'importance de la protection du symbole et pour favoriser l'interaction entre les organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV) et leurs gouvernements respectifs, une lettre a été adressée au ministre de tutelle de chaque pays, expliquant la finalité de l'enregistrement et soulignant la nécessité d'obtenir un appui politique et financier pour l'enregistrement proprement dit ou le renouvellement de celui-ci. Les lettres ont été envoyées en 2014 et 2015.
- Remboursement des frais relatifs au renouvellement de l'enregistrement – lettres. Une autre lettre a été envoyée aux ONPV pour leur donner des informations sur les procédures à suivre pour rembourser les frais afférents aux renouvellements d'enregistrement effectués en 2013. De nombreux pays ont indiqué qu'ils étaient disposés à rembourser ces frais. De nombreux pays ont déjà remboursé ces frais au Secrétariat de la CIPV.
- Des informations sous forme de questions-réponses ont été mises en ligne sur le Portail phytosanitaire international (PPI) en 2014³.

8. Le plan de travail pour ces prochaines années prévoit les activités suivantes:

- Quatrième série d'enregistrements initiaux. Le quatrième groupe de pays pour lesquels il sera procédé aux enregistrements initiaux en 2017 sera défini sur la base des critères retenus pour l'établissement des priorités (mentionnés ci-dessus) dans les limites des crédits budgétaires alloués, comme cela a été le cas en 2014, 2015 et 2016.
- Sauf imprévus (par exemple des questions juridiques soulevées par certaines parties prenantes ou des offices nationaux des brevets), il sera procédé aux renouvellements d'enregistrements nécessaires et aux nouveaux enregistrements d'ici à la fin de 2017 au titre du budget total qui a été arrêté et qui s'élève à 350 000 USD (pour la période quinquennale 2013-2017). Les parties contractantes incluses dans la série d'enregistrements initiaux prévus pendant ladite période sont au nombre de 26. Pour sept Parties non contractantes, l'enregistrement sera effectué

² La pièce jointe 1 au présent document donne des informations sur la situation de chaque pays en ce qui concerne l'enregistrement.

³ <https://www.ippc.int/fr/faq>

pendant la même période, si les ressources le permettent. Les contrats avec les deux sociétés sélectionnées par la FAO pour procéder au processus d'enregistrement pour son compte arriveront à échéance en septembre 2018. Vers la fin de cette période, il sera peut-être nécessaire de revoir le budget pour l'adapter aux circonstances.

9. La CMP est invitée à:

- 1) *prendre note* des progrès accomplis en 2016 et du plan de travail pour 2017 en ce qui concerne l'enregistrement du symbole visé dans la NIMP 15;
- 2) *encourager* les Parties contractantes à apporter un concours permanent au processus d'enregistrement du symbole visé dans la NIMP 15, y compris le renouvellement des enregistrements dont l'échéance est proche;
- 3) *encourager* les Parties contractantes à rembourser aussi rapidement que possible les frais d'enregistrement et de renouvellement au Secrétariat de la CIPV.

Pièce jointe 1

Parties contractantes

Partie contractante	Date d'échéance de l'enregistrement	Non homologué
Afghanistan		X
Afrique du Sud	Première série	En cours
Albanie	26/09/2023	
Algérie	26/09/2023	
Allemagne	04/04/2023	
Antigua-et-Barbuda	26/09/2023	
Arabie saoudite	Première série	En cours
Argentine	15/04/2025	
Arménie	26/09/2023	
Australie	26/09/2023	
Autriche	04/04/2023	
Azerbaïdjan	26/09/2023	
Bahamas	Deuxième série	En cours
Bahreïn	26/09/2023	
Bangladesh		X
Barbade	Deuxième série	En cours
Bélarus	20/06/2026	
Belgique	04/04/2023	
Belize	31/03/2025	
Bénin*	03/10/2018* 24/12/2018*	
Bhoutan	26/09/2023	
Bosnie-Herzégovine	26/09/2023	
Botswana	26/09/2023	
Brésil	19/05/2019	

Partie contractante	Date d'échéance de l'enregistrement	Non homologué
Bulgarie	04/04/2023	
Burkina Faso*	03/10/2018* 24/12/2018*	
Burundi	Troisième série	En cours
Cabo Verde		X
Cambodge	Troisième série	En cours
Cameroun*	03/10/2018* 24/12/2018*	
Canada	27/07/2020	
Chili	Enregistrement effectué par le Chili, à transférer à la FAO	
Chine	26/09/2023	
Chypre	04/04/2023	
Colombie	26/09/2023	
Comores*	03/10/2018* 24/12/2018*	
Congo*	03/10/2018* 24/12/2018*	
Costa Rica	30/07/2025	
Côte d'Ivoire*	03/10/2018* 24/12/2018*	
Croatie	04/04/2023	
Cuba	26/09/2023	
Danemark	04/04/2023	
Djibouti		X
Dominique	Deuxième série	En cours
Égypte	26/09/2023	

Partie contractante	Date d'échéance de l'enregistrement	Non homologué
El Salvador	Première série	En cours
Émirats arabes unis	Première série	En cours
Équateur	Troisième série	En cours
Érythrée		X
Espagne	04/04/2023	
Estonie	04/04/2023	
États-Unis d'Amérique	24/01/2026	
Éthiopie		X
Éthiopie		X
Ex-République yougoslave de Macédoine	26/09/2023	
Fédération de Russie	26/09/2023	
Fidji	Troisième série	En cours
Finlande	04/04/2023	
France	04/04/2023	
Gabon*	03/10/2018* 24/12/2018*	
Gambie	Troisième série	En cours
Géorgie	26/09/2023	
Ghana	26/09/2023	
Grèce	04/04/2023	
Grenade	Deuxième série	En cours
Guatemala	Première série	En cours
Guinée équatoriale*	03/10/2018* 24/12/2018*	
Guinée*	03/10/2018* 24/12/2018*	

Partie contractante	Date d'échéance de l'enregistrement	Non homologué
Guinée-Bissau*	03/10/2018* 24/12/2018*	
Guyana	Deuxième série	En cours
Haïti	Deuxième série	En cours
Honduras	Première série	En cours
Hongrie	04/04/2023	
Îles Cook	Troisième série	En cours
Îles Salomon		X
Inde	Première série	En cours de négociation avec le Ministère de l'agriculture
Indonésie	06/11/2023	
Iran (République islamique d')	26/09/2023	
Iraq		X
Irlande	04/04/2023	
Islande	26/09/2023	
Israël	26/09/2023	
Italie	04/04/2023	
Jamaïque	Deuxième série	En cours
Japon	26/09/2023	
Jordanie	Troisième série	
Kazakhstan	26/09/2023	
Kenya	26/09/2023	
Kirghizistan	26/09/2023	
Koweït		X
Lesotho	26/09/2023	

Partie contractante	Date d'échéance de l'enregistrement	Non homologué
Lettonie	04/04/2023	
Liban		X
Libéria	26/09/2023	
Libye		X
Lituanie	04/04/2023	
Luxembourg	04/04/2023	
Madagascar	26/09/2023	
Malaisie	02/04/2023	
Malawi	08/03/2019	
Maldives		X
Mali*	03/10/2018* 24/12/2018*	
Malte	04/04/2023	
Maroc	26/09/2023	
Maurice		X
Mauritanie*	03/10/2018* 24/12/2018*	
Mexique	01/10/2023	
Micronésie (États fédérés de)	Troisième série	En cours
Mongolie	26/09/2023	
Monténégro	26/09/2023	
Mozambique	26/09/2023	
Myanmar	Première série	En cours
Namibie	26/09/2023	
Nicaragua		X
Nicaragua	29/06/2026	

Partie contractante	Date d'échéance de l'enregistrement	Non homologué
Niger*	03/10/2018* 24/12/2018*	
Nigéria	Première série	En cours
Nioué		X
Norvège	26/09/2023	
Nouvelle-Zélande	02/04/2023	
Oman	26/09/2023	
Ouganda	Troisième série	En cours
Pakistan	Première série	En cours
Palaos		X
Panama	Première série	En cours
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Troisième série	En cours
Paraguay	Deuxième série	En cours
Pays-Bas	04/04/2023	
Pérou	Deuxième série	En cours
Philippines	15/09/2021	
Pologne	04/04/2023	
Portugal	04/04/2023	
Qatar		X
République arabe syrienne	26/09/2023	
République centrafricaine*	03/10/2018* 24/12/2018*	
République de Corée	26/09/2023	
République de Moldova	26/09/2023	
République démocratique du Congo	Première série	En cours

Partie contractante	Date d'échéance de l'enregistrement	Non homologué
République démocratique populaire lao	Troisième série	En cours
République dominicaine	Première série	En cours
République populaire démocratique de Corée	26/09/2023	
République-Unie de Tanzanie		X
Roumanie	04/04/2023	
Royaume-Uni	04/04/2023	
Rwanda		X
Sainte-Lucie	25/02/2026	
Saint-Kitts-et-Nevis	Deuxième série	En cours
Saint-Vincent-et-les Grenadines	Deuxième série	En cours
Samoa	Troisième série	En cours
Sao Tomé-et-Principe		X
Sénégal*	03/10/2018* 24/12/2018*	
Serbie	26/09/2023	
Seychelles		X
Sierra Leone	26/09/2023	
Singapour	26/09/2023	
Slovaquie	04/04/2023	
Slovénie	04/04/2023	
Soudan	26/09/2023	
Soudan du Sud		X
Sri Lanka	Troisième série	En cours

Partie contractante	Date d'échéance de l'enregistrement	Non homologué
Suède	04/04/2023	
Suisse	26/09/2023	
Suriname	Deuxième série	En cours
Swaziland	26/09/2023	
Tadjikistan	26/09/2023	
Tchad*	03/10/2018* 24/12/2018*	
Tchéquie	04/04/2023	
Thaïlande	01/10/2023	
Togo*	03/10/2018* 24/12/2018*	
Tonga	Troisième série	En cours
Trinité-et-Tobago	Deuxième série	En cours
Tunisie	Troisième série	En cours
Turquie	26/09/2023	
Tuvalu		X
Ukraine	26/09/2023	
Union européenne («marque communautaire»)	04/04/2023	
Uruguay	Troisième série	En cours
Vanuatu		X
Venezuela (République bolivarienne du)	en attente ¹	
Viet Nam	26/09/2023	
Yémen		X
Zambie	26/09/2023	
Zimbabwe	Troisième série	En cours

Parties non contractantes

Partie non contractante	Date d'échéance de l'enregistrement	Non homologué
Andorre		X
Angola	16/03/2026	
Brunéi Darussalam		X
Îles Féroé	04/04/2023	
Îles Marshall		X
Kiribati		X
Liechtenstein	26/09/2023	
Monaco	26/09/2023	
Montserrat	Deuxième série	En cours
Nauru		X
Ouzbékistan	26/09/2023	
Saint-Marin	26/09/2023	
Somalie		X
Timor-Leste		X
Tokélaou	02/04/2023	
Turkménistan	26/09/2023	

i La demande, présentée en 2003, est encore en attente au Bureau national des marques.

* Pour les pays de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), la mention de deux dates d'échéance distinctes tient au fait que les demandes d'enregistrement du symbole de la NIMP 15 ont été présentées ou acceptées à des dates différentes selon les classes de produits et de services.